

## DERNIER ÉDITO

**Chères habitantes, chers habitants,**

On ne devrait jamais écrire un dernier édito. C'est une drôle d'idée, un peu comme vouloir mettre le Lien dans une bouteille : on sait bien que ça déborde toujours. Pourtant, me voilà, devant mon clavier, un peu ému, un peu tremblotant, ne sachant comme à mon habitude pas trop par où commencer.

On dit souvent qu'un maire, ça décide, ça inaugure, ça préside. Mais au fond, un maire, ça remercie. Ça remercie tout le temps. Ça remercie parce que rien ne se fait tout seul, parce que derrière chaque banc repeint, chaque fête de village, chaque projet un peu bancal mais tellement chouette, il y a des gens. Des vrais. Avec des mains, des idées, des yeux qui brillent et parfois même, soyons fous, de la patience.

Et puisqu'on parle de patience, laissez-moi vous parler de Sandrine Locatelli.

Sandrine, c'est celle qui, chaque mois, fait en sorte que notre bulletin arrive chez vous. Comme si de rien n'était. Comme si c'était facile. Comme si les mots tombaient du ciel bien alignés, les photos parfaitement cadrées, les articles rangés à la bonne place sans jamais se chamailler. Sandrine, c'est la magicienne discrète, l'encre invisible qui fait tenir les pages ensemble. Une horlogère du texte, une couturière du papier.

Depuis des années, elle veille sur cette édition mensuelle avec la tendresse d'une jardinière qui parle à ses plantes. Et si ce bulletin a parfois eu l'air plus vivant qu'une publication municipale n'en a le droit, c'est sans doute parce que Sandrine lui prêtait un peu de son cœur. Alors merci, Sandrine. Merci pour le travail, bien sûr. Mais surtout pour le reste : la constance, l'attention, la chaleur. Ces choses qui ne se mesurent pas mais qui se sentent, comme un parfum familial. Merci à Marie-Noëlle qui la seconde. Merci à Isalia pour le relooking de notre bulletin municipal et tout ce qu'elle y apporte chaque mois, à Michel pour sa relecture toujours pertinente, ainsi que pour les fidèles comptes rendus des conseils municipaux.

Quant à moi, il est temps de refermer ce chapitre. Je m'en vais sans drame, sans roulement de tambour, juste avec une brassée de souvenirs et une gratitude immense pour vous toutes et vous tous. Continuez de faire vivre notre commune avec votre joyeux désordre, vos enthousiasmes et vos petits miracles du quotidien.

Je vous souhaite de beaux jours. Et je laisse cette dernière page en vous saluant avec simplicité, comme on quitte une soirée où on a été bien : en disant « à bientôt », même si on ne sait pas tout à fait quand.

Votre (futur ancien) maire,  
avec affection et un soupçon de nostalgie.

---

**Bulletin municipal de la Mairie de Notre Dame de l'Osier**

**Secrétariat de Mairie** : tél. : 04.76.36.61.77

Horaires d'ouverture : Lundi : 8h à 13h

Jeudi : 8h à 13h

Mardi : 8h à 13h    Mercredi : 8h à 12h et 14h à 17h

Samedi : 10h30 à 12h (permanence des élus)

**Courriel** : [ndomairie@wanadoo.fr](mailto:ndomairie@wanadoo.fr)

**Site Internet** : [notredamedelosier.sud-gresivaudan.org](http://notredamedelosier.sud-gresivaudan.org)


## ELECTIONS MUNICIPALES LE 15 MARS 2026 : HORAIRES D'OUVERTURE DU BUREAU DE VOTE ET MODE D'EMPLOI

Le bureau de vote sera ouvert de 8h à 18h le dimanche 15 mars

ÉLECTIONS MUNICIPALES  
15 et 22 mars  
2026

Allons Voter!

Liste paritaire,  
fin du panachage,  
bulletins de vote...



TOUT SAVOIR  
sur le nouveau mode  
de scrutin pour les  
Communes de  
**- 1 000**  
habitants

### Le mode de scrutin évolue



**Fin  
du panachage**

Il n'est plus possible d'ajouter, de rayer des noms ou de modifier l'ordre de la liste sur le bulletin de vote. Vous votez en faveur d'une liste que vous ne pouvez pas modifier.

Les bulletins de vote obéissent à de nouvelles règles de présentation et de nullité.

Si vous ajoutez ou rayez un ou plusieurs noms ou que vous modifiez l'ordre de la liste, votre bulletin de vote ne sera pas valable.

Communes de  
**- 1 000**  
habitants



**Scrutin  
paritaire**

Le scrutin est désormais un scrutin de **liste paritaire** (alternance femme/homme). Vous pourrez seulement voter en faveur d'une liste. Il n'est plus possible de voter pour des candidats qui se présentent individuellement.



**Listes incomplètes  
possibles**

Les listes peuvent comporter **au maximum deux candidats de moins** que l'effectif légal du conseil municipal.

### Ce qui ne change pas

Il n'est **pas obligatoire** de présenter une pièce d'identité au moment du vote.

**Vous n'élierez pas de conseillers communautaires.** Ils sont choisis parmi les conseillers municipaux de votre commune dans l'ordre du tableau du conseil municipal. Celui-ci classera en tête le maire, les adjoints, puis le reste des conseillers municipaux.

### Pour en savoir plus



**NETTOYAGE DE PRINTEMPS-BALADE UTILE ET CONVIVIALE : SAMEDI 28 MARS**

Vous avez bien sûr remarqué les primevères, pâquerettes et autres jonquilles qui pointent le bout de leur nez dans les champs et les pelouses, et les températures qui s'emballent ces derniers jours ! Le printemps sera bientôt là ! Avec lui reviendra l'envie de profiter des chemins et des jardins. Et avec lui revient aussi notre rendez-vous annuel, utile et convivial : **le nettoyage de printemps**.

Partir sillonner le village en petits groupes pour débarrasser les chemins et les fossés des déchets abandonnés « malencontreusement », c'est l'idée de cette matinée, afin de compléter le travail quotidien de Nicolas et Julien. Les enfants, présents chaque année sont particulièrement sensibles à cette cause et se montrent très appliqués et efficaces !

Comme d'habitude, un groupe se chargera plutôt de débroussailler, entretenir un chemin ou un site en particulier, selon les idées et les propositions du moment.

**Nous vous proposons de nous retrouver le samedi 28 mars, à 9h30 dans le parc de Bon Rencontre**  
Munissez-vous de gants et d'un gilet jaune, nous fournirons les sacs poubelle.

**La matinée se terminera évidemment par un pot de l'amitié offert à tous les participants !**

Nous aimons notre village pour ses chemins agréables, ses espaces partagés... pourtant, malheureusement, quelques « surprises » laissées au détour du centre du village et des espaces publics peuvent venir largement perturber la balade.

La mairie a récemment reçu des plaintes concernant les déjections canines dans le village. Si nos compagnons à quatre pattes sont bien sûr les bienvenus, leurs déjections, elles, ne le sont pas.

**Nous rappelons que chaque propriétaire est responsable de son animal et doit ramasser ses déjections, par respect pour les habitants, les enfants qui jouent, les promeneurs... et les semelles de chacun.**

Un petit geste simple permet de préserver la propreté et la qualité de vie de tous.

Faisons en sorte que notre commune reste un village propre et agréable — merci pour votre civisme.



**CROTTE ALORS !**  
**AVIS À NOS AMIS LES CHIENS...ET SURTOUT**  
**À LEURS MAÎTRES**



**Crotte alors !**



**Déjections canines non ramassées :**  
**ça gâche la vie de tout le monde !**



**Pas sympa pour les voisins et les promeneurs...**



**Sale pour les enfants qui jouent.**



**Propriétaires de chiens :**

**ramassez, s'il vous plaît !**

**////////// RAPPEL : ELECTIONS MUNICIPALES, VOTE PAR PROCURATION : MODE D'EMPLOI //////////**

**Comment voter par procuration si vous êtes absents le 15 mars ?**

**Attention : N'attendez pas le dernier moment !**

**1) Remplir un formulaire où vous devez saisir :**

Les informations vous concernant : nom, prénom, date de naissance, votre n° d'électeur, etc.

Les informations relatives à la personne qui va voter pour vous : vous devrez indiquer soit son numéro d'électeur, soit toutes ses données d'état civil.

Cette première partie peut se faire intégralement en ligne via le site "[ma procuration en ligne](#)" ou vous pouvez imprimer le [formulaire Cerfa concerné](#).

**2) Se rendre en gendarmerie :**

avec un "justificatif d'identité pour prouver que vous êtes bien le demandeur. Si vous avez fait votre demande en ligne, indiquez la référence de votre demande reçue par courriel. Muni d'une identité numérique certifiée ? Pas besoin de vous déplacer

La personne à qui je donne procuration doit-elle être inscrite sur la liste électorale de ma commune ?

Ce n'est plus obligatoire depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022. Par contre, cette personne devra obligatoirement se déplacer dans votre bureau de vote pour qu'elle puisse voter à votre place.

## UNE VISITE CITOYENNE POUR LES ENFANTS DE L'ÉCOLE DU VILLAGE

●●● Dessin de Tessia



Ce mardi après-midi 3 février, les CP et CE1 de l'école du village sont venus visiter la mairie. Je les ai accueillis avec ma grande écharpe tricolore qui fait super sérieux et un peu super héros civique. Je leur ai raconté comment, autrefois, après la révolution de 1789, on a créé les communes pour organiser la vie de chacun, pour que chaque endroit, même le plus petit, puisse s'occuper et décider de lui-même. En arrivant, ils ont découvert les symboles de la République, il y avait un drapeau tricolore, bleu comme le ciel du matin, blanc comme les dents qu'on oublie parfois de brosser, rouge comme les joues après la récré. Le drapeau européen pour rappeler que la France fait partie de l'Europe. Ils ont lu les trois mots qui sont inscrits sur le fronton de la mairie mais aussi sur celui de leur école.

- **Liberté** : chacun a le droit de penser et d'agir librement.
- **Égalité** : les lois sont les mêmes pour tous.
- **Fraternité** : on doit s'entraider et respecter les autres.

A l'intérieur il y avait une Marianne, qui regardait l'horizon avec un air décidé et le portrait du Président de la République, qu'ils ont tous reconnu, avec aussi un air décidé.

Les enfants ont posé mille questions. « Qui t'a choisi ? », « C'est quoi ton travail ? », « Tu signes combien de papiers par jour ? »

Je leur ai rappelé que la mairie est la maison de tous les habitants, qu'on y respecte les valeurs de la France, qu'on décide de choses importantes pour la vie quotidienne et le bien de tous.

Après une petite visite des locaux où ils ont découvert dans mon bureau, une boîte pleine de bonbons, mais chut ! ils ont promis de ne rien dire. Chacun a pu donner son avis sur la visite et tous m'ont fait un superbe dessin de la mairie. Dans quelques jours vous pourrez les admirer à la mairie.

Comme je leur ai dit que mon rôle était d'écouter tout le monde, même les enfants, ils m'ont dit qu'ils allaient réfléchir à un nouveau jeu pour la cour de récré et que j'aurai intérêt à les écouter ...

En repartant, les enfants n'étaient plus exactement les mêmes. Ils avaient appris que derrière la porte de la mairie, il n'y a pas seulement des bureaux, des tampons et des gens sérieux. Il y a surtout une histoire commune et qu'ils y ont toute leur place.

Alex Brichet-Billet



**AU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 DÉCEMBRE 2025****• Devis remplacement poteau incendie**

Le maire informe le conseil qu'un poteau incendie a été endommagé par un véhicule route de Caillatière.

Un constat a été réalisé avec le propriétaire du véhicule et son assurance prendra en charge les travaux.

Le conseil accepte le devis de l'entreprise Mandier d'un montant de 3 450 € HT pour le remplacement de ce poteau incendie.

**• Devis pour la réalisation d'une traversée de route**

Acceptation du devis de l'entreprise Mandier d'un montant de 4 345 € HT pour la réalisation d'une traversée route de Bergerandière au niveau du parking de la Chapelle de l'Epinouze pour canaliser les eaux de ruissellement qui s'écoulent actuellement sur la route.

**• Prise en charge des dépenses d'investissement avant vote du budget**

Afin de faciliter les dépenses d'investissement du 1<sup>er</sup> trimestre 2026, et de pouvoir faire face à une dépense d'investissement imprévue, le conseil municipal peut en vertu de l'article L 1612-1 du code général des collectivités territoriales, autoriser le maire à mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits inscrits au budget 2025.

En 2025 le budget prévoyait 412 847,67 € en dépense d'investissement. Le quart de cette somme représente donc 103 211,92 €.

**• Déclassement d'un terrain du domaine public**

Le maire informe le conseil qu'il convient de déclasser du domaine public le bien vendu à M. Janesczko 287 promenade de la Chapelle.

Le conseil constate que le terrain n'est plus affecté à l'usage du public et prononce le déclassement dudit terrain.

**• Vente – Achat indivision DOBROMEZ**

Le maire rappelle au conseil qu'il y a lieu de régulariser le tracé du chemin de Dampierre.

Pour effectuer cette opération des échanges de terrain sont nécessaires. La commune achète à l'indivision Dobromez une surface de 218 m<sup>2</sup> et lui vend une surface de 149 m<sup>2</sup>.

Ces cessions de propriétés sont effectuées à l'euro symbolique.

Le cabinet de géomètres Agate a procédé au découpage des parcelles.

Les frais de géomètre et les frais notariaux sont pris en charge par l'indivision Dobromez.

Le conseil accepte ces propositions et autorise le maire à signer tous documents nécessaires à ces opérations.

**AU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 FÉVRIER 2026****• Devis désembouage de l'école**

Acceptation du devis de l'entreprise Balme/Rognin d'un montant de 4 085 € HT pour le désembouage du circuit de chauffage de l'école.

**• Devis traitement de la charpente de la basilique**

Acceptation du devis de l'entreprise OPH d'un montant de 23 341 € HT pour le traitement fongicide et insecticide de la charpente de la basilique.

**AU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 FÉVRIER 2026 (SUITE)****• Devis intervention sur la toiture de la basilique**

Acceptation du devis de l'entreprise Finot Jacquemet d'un montant de 6 258,16 € HT pour des travaux de réparation de la toiture de la basilique (renforcement d'une faîtière et reprise d'un plancher bois).

**• Devis maîtrise d'œuvre lotissement des Hautes Mouilles**

Acceptation de la proposition d'honoraires de CAMBIUM Paysage d'un montant de 7 750 € HT pour une mission de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement d'une partie du lotissement des Hautes Mouilles en vue de la vente de 3 lots.

**• Devis bornage des lots lotissement des Hautes Mouilles**

Acceptation du devis du cabinet SINTEGRA d'un montant de 5 760 € HT pour le bornage des 12 lots du lotissement des Hautes Mouilles.

**• Ouverture d'une ligne de trésorerie**

Accord sur la proposition de la Caisse d'Épargne d'une ligne de trésorerie d'un montant de 100 000 € sur un an avec un taux €STR de 1,93 % (taux interbancaire de la zone euro) et une marge de 0,88 %. Cette ligne de trésorerie est destinée à financer les travaux permettant de mettre à la vente 3 lots du lotissement des Hautes Mouilles. Elle sera remboursée avec la vente des lots.

**• Suppression d'un poste d'agent technique de 1<sup>ère</sup> classe**

Accord du conseil pour la suppression d'un poste d'agent technique de 1<sup>ère</sup> classe suite à la demande de mutation à Cras de Julien GENTIL à compter du 1<sup>er</sup> mars 2026.

**• Signature d'une motion proposée par TE 38**

Accord pour la signature de la motion proposée par TE 38 contre une disposition du futur projet de loi sur la décentralisation et simplification, en cours d'élaboration par le gouvernement, visant à transférer aux départements les compétences actuellement exercées par les syndicats d'énergie en qualité d'Autorité Organisatrice de la Distribution d'Énergie.

**• Acquisition de parcelles pour la régularisation de voiries**

Accord du conseil pour l'acquisition à l'euro symbolique de parcelles dans le cadre de la régularisation de l'emprise de voiries communales concernant :

- M. Pinat, Mme Cécillon, la succession Garcia et M. et Mme Pérez pour le chemin du Bois de Billet.

- M. et Mme Canaple, Mme Hubault, M. Massit et M. Caillat pour la route de la Combe Bougey.

**• Cession d'une partie de chemin sur le secteur de Caillatière**

Dans le cadre de la vente de la propriété de Mme Nathalie Michel à Caillatière, accord du conseil pour le déclassement et la cession d'une partie d'un ancien chemin communal longeant les bâtiments côté Nord-Est avec mise en place d'une servitude pour conserver la possibilité de passage de tous réseaux aériens et souterrains. Les frais seront à la charge de l'acquéreur.

**LA SEMAINE DE LA PARENTALITÉ : DU 16 AU 21 MARS**

Des activités à destination des parents, enfants sont prévues sur le territoire de Saint-Marcellin Vercors Isère communauté : ateliers, jeux avec les enfants, temps partagés et mini-conférence.

**Du 16 au 21 mars 2026, Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté et le réseau parentalité organisent la Semaine de la Parentalité : ateliers, rencontres et animations festives pour les familles, enfants, parents et futurs parents. L'occasion de découvrir ou redécouvrir les services et ressources sur le territoire. Toutes les animations sont gratuites.**

Retrouvez ci-dessous les dates et le programme à Vinay.  
Retrouvez le programme complet sur le site de l'interco : [saintmarcellin-vercors-isere.fr](http://saintmarcellin-vercors-isere.fr)  
Les informations sont également disponibles en mairie.

**LUNDI 16 MARS**

Entre 9h15 et 11h15.

**Lieu d'Accueil Enfants-Parents : Bulle de Mômes**

Un lieu d'échange, de partage et de jeux entre enfants et adultes.

**Public : futurs parents, parents, et enfants de 0 à 6 ans.**

Pôle multiservices, 3 avenue Brun Faulquier à Vinay

De 16h à 18h.

**Explorons le printemps**

Venez partager un moment avec votre tout-petit sous le signe du printemps animé par le Relais Petite Enfance et la crèche de Vinay.

**Public : Parents et enfants de moins de 4 ans.**

• Sur inscription par mail ou par téléphone : 04 76 38 94 74 et [rpe.antennevinay@smvic.fr](mailto:rpe.antennevinay@smvic.fr)

Pôle multiservices,

3 avenue Brun Faulquier à Vinay (à la salle Freinet)

**MERCREDI 18 MARS**

De 9h30 à 10h15 et de 10h15 à 11h15.

**Histoires et comptines**

Venez partager un temps « doudou lecteur » sur l'univers de la poule animé par les professionnelles des médiathèques et du Relais Petite Enfance.

**Public : Parents, assistantes maternelles et enfants de moins de 5 ans.**

**Goûter collectif offert de 10h15 à 10h30.**

• Sur inscription, nombre de places limité, auprès de la médiathèque à Vinay au 04 76 36 90 81

Médiathèque intercommunale 19 rue du 8 Mai 1945 à Vinay

**JEUDI 19 MARS**

Entre 15h30 et 17h30.

**Lieu d'Accueil Enfants-Parents :****Bulle de Mômes**

Un lieu d'échange, de partage et de jeux entre enfants et adultes.

**Public : futurs parents, parents et enfants de 0 à 6 ans**

Pôle multiservices, 3 avenue Brun Faulquier à Vinay

**VENDREDI 20 MARS**

De 14h à 16h.

**Atelier des parents et futurs parents autour du sommeil**

Être parents, c'est aussi se poser des questions, échangeons autour des 1000 premiers jours, l'occasion d'aborder des thèmes qui peuvent questionner ou préoccuper, animé par les professionnelles de l'équipe de PMI (sage-femme, puéricultrices).

**Public : futurs parents, parents et enfants de 0 à 6 ans.**

• Renseignements et inscriptions auprès de la PMI du service Solidarité au 04 76 36 38 38

Médiathèque intercommunale 19 rue du 8 Mai 1945 à Vinay

**RELAIS INFOS FAMILLES****ACCUEILS DE LOISIRS**

Le Relais Infos Familles accompagne les familles sur les accueils de loisirs. Obtenez plus d'information sur les accueils des mercredis, des vacances, des séjours et des mini-camps de cet été. Une référente dédiée à l'accueil inclusif des enfants en situation de handicap sera présente le lundi et le mardi.

**À VINAY**

Pôle multiservices, 3 avenue Brun Faulquier

• Lundi 16 mars entre 9h et 12h

**MODES DE GARDE**

Le Relais Infos Familles et le Relais Petite Enfance vous informent sur les modes de garde des 0-3 ans sur le territoire et les demandes de pré-inscription et d'inscription.

**À VINAY**

Pôle multiservices, 3 avenue Brun Faulquier

• Mercredi 18 mars entre 9h-12h et 13h30-17h

## LES DATES DES PERMANENCES « HABITAT-LOGEMENT » DU MOIS DE MARS PROPOSÉES PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Saint-Marcellin Vercors Isère communauté finance des permanences (gratuites) relatives à l'habitat et au logement pour ses habitants. De l'information juridique en passant par la rénovation énergétique, l'adaptation de son logement, ou bien encore les projets de construction, les sujets abordés lors de ses permanences sont vastes.

- Jeudi 5 mars**, permanence infos juridiques logement à Saint-Marcellin, de 10h à 13h.
- Jeudi 5 mars**, permanence info énergie France-Rénov' à Saint-Marcellin, de 13h30 à 17h30.
- Jeudi 5 mars**, permanence adaptation du logement, à Saint-Marcellin, de 14h à 16h.
- Lundi 9 mars**, permanence info énergie France-Rénov' à Vinay, de 13h30 à 17h30.
- Lundi 9 mars**, permanence architecte conseil secteur Royans, à partir de 14h30.
- Vendredi 13 mars**, permanence adaptation du logement, à Saint-Marcellin, de 14h à 16h.
- Lundi 16 mars**, permanence architecte conseil secteur Vinay, à partir de 14h.
- Jeudi 19 mars**, permanence adaptation du logement à Vinay, de 14h à 16h. Permanence exceptionnellement déplacée à Saint-Marcellin.
- Lundi 23 mars**, permanence architecte conseil secteur Royans, à partir de 14h30.
- Jeudi 26 mars**, permanence info énergie France-Rénov' à Saint-Marcellin, de 13h30 à 17h30.
- Vendredi 27 mars**, permanence adaptation du logement à Saint-Marcellin, de 14h à 16h.

Retrouvez toutes les infos sur les permanences Habitat-logement sur le site de la Communauté de communes: [saintmarcellin-vercors-isere.fr](http://saintmarcellin-vercors-isere.fr)  
Une plaquette reprenant par secteur toutes les permanences de l'année 2026 est disponible en mairie

### Les permanences et modalités de prise de rendez-vous

Adaptation du logement

**Prise de rendez-vous : 04 76 47 82 45 (Soliha).**

Architecte conseil

**Prise de rendez-vous : 04 76 38 45 48 (Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté).**

Info énergie - France Rénov'

**Prise de rendez-vous : 04 76 14 00 10 (AGEDEN).**

Infos juridiques logement

**Prise de rendez-vous : 04 76 53 37 30 (ADIL Isère).**



### MISSION LOCALE : ENQUÊTE SUR LES DÉPLACEMENTS DES 16-25 ANS

La Mission Locale poursuit sa campagne d'enquêtes pour mieux connaître les profils, les atouts, les difficultés, les besoins des jeunes sur notre territoire.

Il est nécessaire de toucher un maximum de jeunes de 16 à 25 ans du territoire. Les participants devront juste scanner le QR code ci-contre et remplir le questionnaire en direct.



Mission Locale Jeunes - 9 rue du colombier - 38160 Saint-Marcellin  
04 76 38 83 42

### 2026 La Mission Locale mène l'enquête Vos déplacements en 2026





**INTERDICTION DES CHEMINÉES À FOYER OUVERT  
DEPUIS JANVIER 2026**



**VACAF : LES AIDES AUX VACANCES INDIVIDUELLES DE LA CAF 2026**

**L'aide aux vacances pour les enfants (AVE) et l'aide aux vacances en famille (AVF)**

Fin février, les familles éligibles ont reçu leurs notifications de droit à ce sujet sur leur compte allocataire. Les familles peuvent cumuler ces deux aides.

L'aide aux vacances enfants (AVE) évolue à la suite de directives nationales. Un socle national d'attribution de l'aide est instauré :

Sont bénéficiaires les familles allocataires iséroises qui perçoivent au moins une prestation familiale en janvier 2026 pour un enfant à charge et qui ont :

perçu des prestations familiales en octobre 2025 de la Caf de l'Isère,  
un quotient familial (QF) ≤ 950 € en janvier 2026 (calculé à partir des ressources 2024),  
des enfants âgés de 6 à 17 ans maximum (01/01/2009 et le 31/12/2020).

Les séjours sont de minimum 5 jours à 15 jours maximum. L'aide accordée est de 70% du coût du séjour sans dépasser le montant plafond de 50€/jour.

**Les critères et modalités des autres aides ne changent pas (mêmes conditions que les années précédentes).**

Pour les séjours en famille, une aide exceptionnelle au transport peut être accordée uniquement pour un séjour AVF et aux familles qui répondent aux critères d'éligibilité. Attention : l'aide au transport versée à tort fera l'objet d'un recouvrement par la Caf lors du dernier trimestre de l'année.

Enfin pour information, le dispositif de l'Etat "**Pass Colo**" se poursuit afin de favoriser le départ en colonie des enfants âgés de 11 ans. La gestion du dispositif est confiée à Vacaf.

L'aide sera versée à l'organisateur du séjour, en complément des aides déjà existantes comme l'AVE de la Caf, les colos apprenantes, des aides des collectivités, etc.

Les bénéficiaires sont les enfants âgés de 11 ans des familles dont le QF est inférieur ou égal à 1 500 € (ressources jusqu'à 4 000 € mensuels). Le montant du Pass varie selon le QF de la famille :

350 € pour les QF de moins de 200 € ;	300 € pour les QF entre 201 € et 700 € ;
250 € pour les QF entre 701 € et 1 200 € ;	200 € pour les QF compris entre 1 201 € et 1 500 €.

L'aide de l'enfant concerné est reportable une seule fois, en cas de non-utilisation, l'année des 12 ans.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur [vacaf.org](http://vacaf.org)

**LE CHALET DE JALYBOU : CHOCOLATS DE PÂQUES**

Le chalet de Jalybou

Sandrine et Fabrice RIVERO  
380 Route de combe bougey Notre Dame de l'Osier[lechaletdejalybou@orange.fr](mailto:lechaletdejalybou@orange.fr) 06 29 21 50 99

Pour les petits et grands gourmands nous vous proposons :

**\* Sachets de Pâques :**

friture au chocolat noir, lait, blanc et œufs pralinés

**\* Ballotins assortis :****Chocolat noir (70 %)**

- le feuilletine noire : praliné amande noisette et crêpe dentelle
- le chocaf : praliné amande noisette au café
- le diamancello : ganache au limoncello et citron confit

**Chocolat lait**

- le p'tit carré : praliné noisette
- le feuilletine lait : praliné noisette et crêpe dentelle

**Chocolat blanc**

le satin : praliné amande et noisette

**Chardons Bleus :**

praliné amande noisette et pâte d'amande enrobés de chocolat blanc teinté de bleu

**\* Tranches d'oranges confites enrobées de chocolat noir****\* Moulage noir lait ou blanc** garnis de fritures et œufs pralinés

Nous utilisons uniquement des matières premières de qualité supérieure. Tous nos chocolats sont fabriqués par Fabrice dans le respect des règles artisanales, trempés à la main.

**Commandez avant le dimanche 22 mars**

Présentation	Prix unitaire	Quantité	Prix
Ballotin de 500 grs	39,00 €		
Ballotin de 250 grs	19,50 €		
Ballotin de 150 grs	11,70 €		
Moulage petit œuf 80 grs	6,30 €		
Moulage vache 120 grs	9,40 €		
Moulage cloche 180 grs	14,00 €		
Moulage gros œuf 200 grs	15,60 €		
Moulage poule 200 grs	15,60 €		
Sac d'oranges 200 grs	14,00 €		
Sachet de Pâques 150 grs	10,35 €		
Sachet de Pâques 200 grs	13,80 €		



- le palet : ganache nature
- le duo : praliné amande et noisette

- le crousticahuète : praliné cacahuète et riz soufflé
- le galet : ganache nature



NOM ET TEL :

PRIX TOTAL :



### LE CHALET DE JALYBOU : PIZZAS TOUS LES VENDREDIS EN MARS

LE CHALET DE JALYBOU

Fabrice et Sandrine RIVERO

06 29 21 50 99

380 Route de Combe Bougey

[lechaletdejalybou@orange.fr](mailto:lechaletdejalybou@orange.fr)

38470 Notre Dame de l'Osier

Chers clients,

### Nous serons ouverts tous les vendredis du mois de mars de 18h à 21h

N'hésitez pas à passer votre commande **par sms** au **06 29 21 50 99** dès que possible nous vous répondrons pour valider la commande.

Au plaisir de vous voir au chalet ! Merci de votre fidélité !

Sandrine et Fabrice

### PIZZAS BASE SAUCE TOMATE

4 Fromages : chèvre, roquefort, emmental, mozzarella	12,20 €
Royale: jambon, champignons, emmental, mozzarella	11,50 €
Burger : bœuf haché, cheddar, sauce burger, emmental, mozzarella	12,20 €
Grecque : aubergines marinées, brebis, origan, emmental, mozzarella	12,20 €
Papa : champignons, jambon, chèvre, emmental, mozzarella	12,00 €
Toupie : anchois, câpres, emmental, mozzarella	12,00 €

### PIZZAS BASE CREME

Indienne : poulet, curry, champignons, emmental, mozzarella	12,10 €
Saumon : saumon fumé, ravioles, emmental, mozzarella	12,20 €
Cow-boy : poulet, bœuf haché, sauce barbecue, emmental, mozzarella	12,20 €
Alex : bacon, jambon cru, jambon blanc, raclette, emmental, mozzarella	12,20 €
Jason : chèvre frais, bacon, beurre persillé, emmental, mozzarella	12,20 €

### SUCREES

Matou : chocolat noir, framboises, vergeoise	Petit modèle 8,60 €
	Grand modèle 11,60 €



### CHAT PERDU : AMAZONIA

Disparue depuis : Le 18 février  
 Description : Noire et blanche, moins d'un an  
 Stérilisée : Oui  
 Pucée : Oui  
 Lieux : Notre Dame de l'Osier-  
 Promenade de la Chapelle

**Contact : TERO LOKO : 04 57 33 00 86 – 06 07 03 96 59**

**PORTES OUVERTES AÏKIDO  
KOYOMA À TULLINS**



# Portes ouvertes Aïkido Koyoma Tullins



Venez participer à une des séances découvertes (pas de licence ou certificat médical nécessaire) au dojo de Tullins, Rue Pierre Mendes France, 38210 Tullins

- ❖ Mercredi 4 mars, de 17h15 - 18h30 : Enfants - Ados
- ❖ Jeudi 5 mars, de 20h15 - 22h : adultes
- ❖ Samedi 7 mars, de 10h00 - 12h00 : Ados et "Aiki doux" (adultes)



Qu'est-ce que l'aïkido ?

L'Aïkido est un art martial Japonais, art de la paix ; il est basé sur le principe de non force, de non opposition face à l'attaque à laquelle est confronté le pratiquant. Le principe est de guider l'attaque, le mouvement du partenaire vers un déséquilibre pour l'amener, soit à une chute, soit à une immobilisation. Cette discipline martiale, contrairement à beaucoup d'autres, a la particularité de ne pas connaître la compétition, l'objectif étant avant tout un dépassement de soi-même et non un dépassement de l'autre.

L'Aïkido de par ses principes est particulièrement adapté à un public féminin. Sa pratique permet très objectivement de développer non seulement des compétences physiques (mobilité du corps, disponibilité, rapidité des mouvements, "écoute", adaptation à l'autre...) mais aussi un "savoir être". En effet, l'Aïkido fondé également sur un travail de respiration, favorise la détente du corps et de l'esprit, il permet de développer la confiance en soi, le bien-être, d'aborder de façon plus sereine les appréhensions face à un contact physique ou à un éventuel conflit, et de les dépasser.



**PORTES OUVERTES ET INSCRIPTIONS À L'INSTITUT DE  
FORMATION AIDE-SOIGNANT DE SAINT MARCELLIN**

Info complémentaires disponibles en mairie. Possibilité de demander un dossier d'inscription en mairie.

**INSTITUT DE FORMATION AIDE-SOIGNANT**

PORTES OUVERTES

Le 7 février 2026 de 9h à 12h  
Le 17 avril 2026 de 16h30 à 19h30

Devenez aide-soignant !

Nous sommes là pour vous former

Nous vous attendons pour :

- découvrir les locaux
- échanger avec des élèves
- vous présenter la formation
- rencontrer les formateurs

Une école pour former des aides-soignants

DEVENEZ AIDE-SOIGNANT

I.F.A.S de St Marcellin  
(Institut de Formation Aide-Soignant)

- Une carrière dans le domaine de la santé
- Une formation accessible à tous sans condition de diplôme

Inscriptions du 13 Février au 10 Juin 2026

Informations :  
Tel : 04.57.82.80.04  
Mail: secretariat.ifas@chivi.fr  
1 Avenue Félix Faure - BP 8  
38160 - St Marcellin

Imprimé par nos soins - Ne pas jeter sur la voie publique

**SOU DES ÉCOLES : VENTE DE CHOCOLATS POUR PÂQUES ET CARNAVAL !**



Le sou vous propose une vente de chocolats pour Pâques d'Amandine de L'éclat de Chocolat à Varacieux : fabrication artisanale et locale.

Commande sur hello asso via le qr code ou le lien suivant:

<https://www.helloasso.com/associations/sou-des-ecoles-chantesse-notre-dame-de-l-osier-et-vatillieu/evenements/chocolats-de-paques>



**Commande pour le 20 mars dernier délai, livraison le vendredi 3 avril devant l'école de Notre Dame de l'Osier à 16h10.**

Merci à tous!

Désignation	Poids	Hauteur	Prix unitaire	Quantité commandée			Prix total
				Noir	Lait	Blanc	
	110 gr	Lapinette 7 cm	10,20 €				
	110 gr	Lapin 7 cm	10,20 €				
	160 gr	Papa lapin 17 cm	14,80 €				
	150 gr	Cloche 11 cm	13,80 €				
	150 gr	Œuf 12 cm	13,80 €				
	105 gr	Tortue 5 cm	9,80 €				
<b>Fritures et œufs</b>	<b>Poids</b>	<b>Prix unitaire</b>	<b>Quantité commandée</b>			<b>Prix Total</b>	
			<b>Assortiment</b>	<b>Lait</b>	<b>Noir</b>		
	200 gr	17,60 €					
	250 gr	22 €					
	300 gr	26,40 €					
	400 gr	35,20 €					

## Commandes de Pâques

Pour passer commande, notez les quantités souhaitées des articles qui vous intéressent et le prix total qui correspond.  
Date limite de commande : **Vendredi 20 mars 2026**



Sou des écoles  
(Chantesse, Vatillieu, N.D. de l'Osier)

Nom : .....  
Prénom : ..... Numéro téléphone : .....

Nombre de produits :

Prix total :

Merci pour votre commande et votre fidélité  
**Amandine,**  
de l'Eclat de Chocolat, Varacieux



Désignation	Poids	Hauteur	Prix unitaire	Quantité commandée			Prix total
				Noir	Lait	Blanc	
	35 gr	Œuf 7 cm	3,40 €				
	35 gr	Canard 7 cm	3,40 €				

**Le carnaval du Sou des écoles aura lieu le vendredi 6 mars à 18h à la salle des fêtes de Vatillieu.**

- Restauration sur place
- Concours de déguisement
- Animations

# CARNIVAL

**Salle des fêtes de Vatillieu**

Vendredi **18H**  
6 Mars

- Restauration sur place
- Concours de déguisement
- Animations



## TERO LOKO

**MARDI 3 MARS**  
**GRAND MARCHÉ DE L'OSIER**

**DÈS 17H - JARDIN DE BON RENCONTRE**

- Producteurs & productrices
- Buvette et restauration
- Animations autour du 8 mars (ateliers, sérigraphie, ...)

**À 20H À BON RENCONTRE**  
 en intérieur

**Dòna**

Une histoire des femmes à travers le chant populaire et traditionnel

Un spectacle de la compagnie Haut Les Choeurs, créé par Adeline Guéret & Lisa Lehoux


**COUPS DE POUCE POUR LES SALARIÉS**

Hidaya, si vous venez au marché, vous l'avez forcément croisée ! Un sourire qui lui mange le visage et la douceur incarnée... Aujourd'hui, elle est à la recherche d'un stage de vente en petit commerce, ou en restauration. Alors si vous connaissez quelqu'un qui connaît quelqu'un, pensez à elle !

Quant à Bernadette, elle aurait bien besoin d'une... voiturette !

Accompagnée à Tero Loko depuis 2 ans dans son projet professionnel d'aide à la personne, la mobilité est essentielle pour elle, surtout en milieu rural. Elle a déjà effectué 16h en auto-école : il lui manque simplement un peu de pratique pour garder confiance et maintenir ses acquis. Si vous avez une voiturette, n'hésitez pas à vous manifester pour aller faire une petite virée avec elle !

En mars, on ne chôme pas du côté des projections : le Grand Séchoir nous accueille le 7 mars, deux projections simultanées hors de nos frontières en Bretagne et à Dijon le 12, retour au cinéma Paradiso à Tullins le 13, au Fontanil le 26 dans le cadre du festival Les Clés de l'aventure, et enfin le 30 mars à la Faïencerie, à la Tronche. Plus d'infos :

[www.teroloko.com/projections-du-film/](http://www.teroloko.com/projections-du-film/)

**GRAND MARCHÉ ET JOURNÉE INTERNATIONALE POUR LES DROITS DES FEMMES**

Le grand marché de mars sera animé, et musical ! RDV à partir de 17h pour faire vos petites emplettes, participer aux animations autour du 8 mars, et à 20h, venez découvrir Dona, chœur de femmes en mouvement, un spectacle où les chants traditionnels féminins se mêlent à une mise en scène engagée, vibrante et sensible.

Chaque chant est une histoire, un écho d'émancipation, de transmission ou de résistance. Une traversée dans un répertoire de traditions orales, en italien, français, espagnol, occitan ou encore breton, qui racontent les petites et grandes histoires des femmes au travail, en lutte mais aussi dans l'intime, la joie et la sororité.

N'oubliez pas de faire un crochet par le tout nouveau stand du volailler, qui était enchanté de son premier marché, et a décidé de venir à notre rencontre tous les premiers mardis du mois !

**LES PANIERS ÉVOLUENT**

À partir du 1<sup>er</sup> mars, il y aura non plus deux mais trois tailles de paniers : le petit (1-2 pers) à 10€, le moyen (2-3 pers) à 12€ et le grand (3-4 pers) à 16€. Pour aider plus de familles, et de façon plus équitable, les prix des paniers solidaires baissent, et passent à deux tarifs distincts en fonction du quotient familial (entre 0 et 400, et entre 400 et 900) : 2 ou 3€ le petit panier, 2€50 ou 3€50 le panier moyen, et 3€ ou 4€50 le grand panier. Un effort supplémentaire pour contribuer à rendre l'alimentation de qualité accessible à toutes les bourses !



●●● Ci-contre :  
 Hidaya, qui recherche un stage en vente ou en restauration

**ENVIE DE METTRE LA MAIN À LA PÂTE ?**

Le fournil recherche quelques personnes curieuses de découvrir l'activité de boulangerie pour venir donner un coup de main ponctuellement en semaine, lors des jours de sous-effectif.

Aucune obligation : vous pouvez simplement commencer par une journée découverte, sans engagement. Une belle occasion d'apprendre, de partager et de sentir le pain chaud sortir du four !

Et dans un autre domaine de compétence, l'association recherche des « pros », pour assurer des cours en petits effectifs avec les salariés en parcours d'insertion.

**DU 1<sup>ER</sup> AU 31 MARS 2026****Notre-Dame de l'Osier – Pays de Vinay**

- 1er mars** **Visite gourmande** au grand séchoir à Vinay à 15h30. Sur Réservation au 04 76 36 36 10  
Tarif : Adulte 8.50€, enfant de 3.50€ à 7.50€
- 03 mars** **Marché agrandi de producteurs au jardin de Bon Rencontre à Notre Dame de l'Osier** : davantage de producteurs, animations autour du 8 mars, buvette et petite restauration. Cf infos en page précédente
- 06 mars** **Carnaval du Sou des écoles à la salle des fêtes de Vatilieu** : voir infos et affiche en page 13.
- 07 mars** **Projet du film documentaire « Tero loko »** au Grand Séchoir à Vinay, suivi d'un temps d'échange. A 18h.
- 08 mars** **Vide Grenier** à Vinay, organisé par l'association La Providence. Exposants, on vous attend nombreux pour une journée conviviale, utile... et solidaire. Les bénéfiques serviront directement aux projets pédagogiques des enfants de l'école de la Providence à Vinay. Buvette et petite restauration sur place. Entrée libre. Résa sur Helloasso ou par SMS auprès de Karine au 06.86.97.06.02 - Table 4€ les 1m20, 1€ la grille (portant interdit).
- 08 mars** **Concert de « Ana Bela Fado » dans le cadre des Allées chantent** au Grand séchoir à Vinay. A 17h30. Gratuit.
- 13 mars** Rencontre du club de l'amitié à Notre Dame de l'Osier : après midi jeux, à 14 h à la mairie.
- 14 mars** **Ateliers d'Annie : à 14h30 à la mairie**
- 14 mars** **Soirée Saint patrick** à la salle des fêtes de Beaulieu, organisée par Beaulieu Anim. Venez fêter la Saint Patrick à Beaulieu ! Tout est réuni pour passer une excellente soirée : buvette avec trois sortes de bières, restauration sur place, blind test, diffusion du match de rugby et bal pour terminer la soirée en beauté. A partir de 19h. Tarif unique : à partir de 5 € (avec une conso gratuite). Gratuit pour les moins de 12 ans.
- Du 16**  
**Au 21 mars** **Semaine de la parentalité** : organisée par la communauté de communes. Cf article et programme en page 7.
- 27 mars** Rencontre du club de l'amitié à Notre Dame de l'Osier : après midi jeux, à 14 h à la mairie.
- 28 mars** **Ateliers d'Annie : à 14h30 à la mairie**
- 28 mars** **Nettoyage de printemps – balade utile et conviviale à Notre dame de l'Osier** : rendez-vous à 9h30 à Bon Rencontre. Cf article en page 3.

  
**Brèves**

•**Prochain L'Osier Flash** : La date limite pour le dépôt des propositions d'articles pour le prochain Osier Flash est fixée au **jeudi 26 03 26** à la mairie. Si cela vous est possible, une version informatique envoyée à l'adresse [ndomairie@wanadoo.fr](mailto:ndomairie@wanadoo.fr) est bienvenue.